



FORMATION EN DROIT ADMINISTRATIF

Vavilov et la révision judiciaire : un nouveau cadre plus cohérent et prévisible ?

Conférencière : **Me Denis Nadeau** est professeur titulaire à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa depuis 36 ans. Il enseigne le droit du travail et le droit administratif. Il est également arbitre de griefs. Le Barreau du Québec lui a décerné la distinction d'Avocat émérite (Ad.E.) en 2019.

Date et lieu : **25 mars 2020 de 17h00 à 19h00**
Palais de justice de Gatineau (salle 11), 17 rue Laurier, Gatineau

Description : Décision fort attendue dans tous les milieux de la justice administrative, y incluant le vaste secteur du droit du travail, l'arrêt Vavilov est majeur et bouleverse plusieurs enseignements jurisprudentiels pré et post-Dunsmuir. L'objectif central de la Cour suprême du Canada de rendre le droit en matière de norme de contrôle plus certain et facile à appliquer à l'avenir a-t-il été atteint ou sommes-nous à l'aube d'une profonde période de flottement?

2 heures de formation professionnelle gratuite

INSCRIPTION

Nom: _____ **No. de membre :** _____

Courriel: _____ **Téléphone :** _____

- **Par courriel :** coordonnatrice@barreauoutaouais.qc.ca
- **Par la poste :** Barreau de l'Outaouais, 17 rue Laurier, Gatineau (QC) J8X 4C1
- **En personne :** en déposant votre formulaire dans la case **no 4**, au greffe civil du palais de justice de Gatineau